

LE GROUPE DES AA

...LÀ OÙ TOUT COMMENCE

Publication approuvée par la Conférence des Services généraux

Formation d'un groupe et son fonctionnement



service

Le groupe des AA

... là où tout commence

La formation d'un groupe et son fonctionnement

Les Alcooliques anonymes^{md} sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions. Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause. Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Copyright© by The AA Grapevine, Inc.

Traduit et reproduit avec autorisation.

Titre américain The AA Group

Copyright© 1965 ; 1990 ; 2005

Révision : 2005

Conformément aux résolutions de
la Conférence des Services généraux de 2005

Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

475 Riverside Drive

New York, NY 10115

Adresse postale :

Box 459, Grand Central Station

New York, NY 10163, USA

www.aa.org

Le groupe des AA

Le groupe des AA

Table des matières

Comment utiliser cette brochure	6
Le seul but des AA	7
L'importance de l'anonymat	8
Introduction	10

Le groupe... là où commence la structure de service des AA

Qu'est-ce qu'un groupe des AA ?	12
Y a-t-il une différence entre une réunion et un groupe ?	12
Comment devenir membre d'un groupe des AA	13
La différence entre une réunion ouverte et une réunion fermée	13
Quel genre de réunions tiennent les groupes des AA ?	13
Procédures suggérées pour les réunions des AA	15
Le groupe d'attache des AA	16
La Septième Tradition : l'autofinancement	16
Café, thé et fraternité	16

Le fonctionnement d'un groupe des AA

Comment fonder un groupe des AA	18
Comment nommer un groupe des AA	18
Le rôle des membres d'un groupe des AA	19
Quels sont nos serviteurs de confiance (nos responsables de groupe)	
La structure de service d'un groupe des AA	21
Le président	21
Le secrétaire	22
Le trésorier	22
Le représentant auprès des Services généraux (RSG)	24
Le représentant auprès de l'intergroupe (bureau central)	24
Le responsable du Grapevine/La Viña (GvR/RVL)	24
Le responsable des publications	25
Pourquoi un comité de direction	25
Comment aider et rejoindre les nouveaux	26

Les rapports du groupe avec d'autres représentants de la communauté

Les services rendus aux AA par les responsables de comités	28
La liaison du comité des centres de détention	28
La liaison du comité des centres de traitement	29

La liaison du comité de l'information publique	29
La liaison du comité de la collaboration avec les milieux professionnels	30
La Liaison du comité des Besoins spéciaux	30
Les principes au-dessus des personnalités	
Le principe de la rotation	32
Une conscience de groupe éclairée	32
L'inventaire de groupe	33
Les réunions d'affaires	34
Et tous ces problèmes de groupe...	35
Le lien du groupe des AA avec l'ensemble du mouvement	
Le Bureau des Services généraux (BSG)	36
La place du groupe des AA dans la structure de l'association	36
Que fait-on à votre BSG ?	37
Qui « dirige » le BSG ?	38
Qui « dirige » le A.A. Grapevine ?	38
Comment prend-on les « décisions » qui affectent les AA ?	38
Comment finance-t-on les Services mondiaux ?	39
Les services assurés par votre dollar AA	39
Comment les groupes des AA peuvent-ils aider le BSG ?	39
Qu'est-ce qui est disponible à votre BSG ?	40
Qu'est-ce qu'un intergroupe (bureau central) ? Comment fonctionne-t-il ?	41
Quelle est l'utilité d'un intergroupe (bureau central) ?	42
Ce que ne font pas les AA	44
Les AA et l'alcoolisme	
Collaboration sans affiliation	44
Les AA et les autres organismes	45
Questions et réponses supplémentaires au sujet des AA	45
Les Douze Étapes des Alcooliques anonymes	47
Les Douze Traditions des Alcooliques anonymes	48
Les Douze Traditions — version intégrale	49
Les Douze Concepts des services mondiaux — version intégrale	52

Comment utiliser cette brochure

Cette brochure se veut un outil d'information pratique et un guide suggéré pour un groupe des AA. Il est le complément du *Manuel du Service chez les AA*, du *Manuel du groupe des AA* et autres publications (voir couverture arrière intérieure), qui traite plus en profondeur de questions spécifiques de groupe.

La brochure, conçue pour y référer facilement, couvre quatre domaines particuliers : ce qu'est un groupe des AA, comment fonctionne un groupe ; les relations du groupe avec d'autres dans la communauté ; et comment le groupe est relié à l'ensemble de la structure des AA.

La table des matières détaille les sujets reliés aux groupes traités dans la brochure. Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec le Bureau des Services généraux (BSG) des AA, qui est prêt à vous aider de toutes les façons possibles.

Le seul but des AA

La Cinquième Tradition : *Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.*

« Certains prédisent que le mouvement des AA pourrait devenir le fer de lance d'un renouveau spirituel dans le monde entier. Nos amis qui s'expriment ainsi sont à la fois généreux et sincères. Mais nous, membres des AA, devons nous dire qu'un tel hommage et une telle prophétie pourraient bien avoir l'effet d'une boisson enivrante pour la plupart d'entre nous, c'est-à-dire si nous en venions à croire qu'il s'agit là du véritable objectif des AA, et si nous commençons à nous comporter en conséquence.

« Par conséquent, notre association s'en tiendra prudemment à son seul but : transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. Sachons résister à l'orgueilleuse présomption de penser que, puisque Dieu nous a permis de réussir dans un domaine, nous sommes destinés à sauver le monde. »

Bill W., cofondateur des AA, 1955

L'importance de l'anonymat

La Douzième Tradition : *L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.*

Quel est le but de l'anonymat chez les AA ? Pourquoi dit-on souvent que l'anonymat constitue la meilleure garantie du Mouvement pour assurer le maintien de son existence et de sa croissance ?

À l'échelle de la presse, de la télévision, de la radio, du cinéma et de l'Internet, l'anonymat met l'accent sur l'égalité entre tous les membres des AA. Il met un frein à notre ego trop facilement enflé, à notre conviction erronée que violer son anonymat puisse aider quelqu'un, et à notre soif de prestige et de pouvoir. Plus important encore, la Tradition de l'anonymat nous rappelle que c'est le message des AA qui compte, pas le messager.

Au plan individuel, l'anonymat protège la vie privée de tous les membres, une garantie qui s'avère souvent très importante pour les nouveaux qui pourraient hésiter à demander l'aide des AA s'ils avaient des raisons de croire que leur alcoolisme pourrait être révélé au public.

En théorie, le principe de l'anonymat semble clair mais en pratique, il n'est pas toujours facile à appliquer. Voici donc quelques suggestions d'ordre général qui pourraient être utiles, tirées de l'expérience des groupes AA .

Le maintien de l'anonymat en public

Quand on nous présente à la radio, à la télévision, au cinéma ou sur Internet à titre de membres des AA, nous nous abstenons de montrer notre visage ou de révéler notre nom de famille. Dans la presse écrite, sur les sites Web ou dans les courriels nous sommes identifiés par notre prénom et l'initiale de notre nom de famille seulement.

Nous nous présentons par nos seuls prénom et initiale de nom de famille lorsque nous prenons la parole à titre de membres AA dans des réunions à l'extérieur des AA (voir la brochure « Causeries à l'extérieur des AA »).

« AA » n'apparaît pas sur les enveloppes qui vont à la poste, même s'il s'agit de correspondance avec des entités AA. Dans les écrits affichés sur les babillards AA ou à publier dans des programmes des AA susceptibles d'être vus par le public, nous omettons les noms de famille et le titre de tous les membres des AA , tels « Révérend », « Professeur », ou « Sergent ».

Le sens de l'anonymat au niveau du groupe

Nous pouvons utiliser les noms de famille à l'intérieur de notre groupe tout en respectant le droit des autres membres de rester anonymes, s'ils le désirent et comme ils le désirent. Certains groupes tiennent une liste des noms et numéros de téléphone de leurs membres qui le souhaitent, mais seuls les membres du groupe pourront la consulter.

Nous ne répétons aucun des détails personnels révélés dans des réunions des AA. Le mot « anonyme » qui fait partie de notre nom est le gage que notre vie privée sera respectée. D'ailleurs, la seule histoire de rétablissement qu'un membre puisse vraiment raconter, c'est la sienne.

Dans nos relations personnelles avec des non-alcooliques ou avec des personnes qui pourraient avoir un problème d'alcool, nous pouvons nous sentir libres de dire que nous sommes des alcooliques rétablis (tout en évitant de révéler le nom d'autres membres des AA), mais on recommande la discrétion. Notre franchise, dans ces cas-là, pourrait permettre de transmettre le message.

Nous nous abstenons de filmer en vidéo toute conférence ou réunion spéciale des AA qui pourrait être vue en public. Conformément à la recommandation de la Conférence des Services généraux de 1980, il est préférable, pour les membres des AA qui parlent à titre de membres, de le faire en personne, vu la tentation, avec la caméra vidéo, de mettre les personnalités au-dessus des principes et de favoriser ainsi le vedettariat chez les Alcooliques anonymes.

Pour en savoir davantage au sujet de cette tradition importante, consulter la brochure des AA intitulée « Le sens de l'anonymat ».

Introduction

Ainsi qu'il est dit dans le Premier Concept :

La responsabilité finale et l'autorité suprême des services mondiaux des Alcooliques anonymes devraient toujours relever de la conscience collective de notre association tout entière.

Le groupe des AA – la voix finale du Mouvement

L'association des Alcooliques anonymes a été qualifiée d'organisation à l'envers, à cause de ce principe qui veut que la « responsabilité finale et l'autorité suprême de nos services mondiaux appartiennent aux groupes — plutôt qu'aux administrateurs, au Conseil ou au Bureau des Services généraux à New York. » (Les Douze Concepts de Service mondial illustrés).

Toute la structure de l'association des AA repose sur la participation et la conscience de chacun des groupes ; la manière dont ces groupes mènent leurs affaires se répercute sur l'ensemble du mouvement des AA. Ainsi, nous devons toujours garder à l'esprit que nous sommes tous responsables de notre propre abstinence et, en tant que groupe, de la transmission du message des AA à l'alcoolique qui souffre et qui nous tend la main en quête d'aide.

Il n'y a chez les AA aucune autorité centrale, l'organisation y est réduite à l'essentiel et une poignée de Traditions tiennent lieu de règlements. Bill W., un des fondateurs, faisait remarquer, en 1960, que « nous obéissons volontiers [aux Douze Traditions] parce que nous le devons et parce que nous le voulons. Le secret de leur force réside peut-être dans le fait qu'elles sont source de vie, qu'elles surgissent de l'expérience vécue et qu'elles sont enracinées dans l'amour. »

Le mouvement des AA est façonné par la voix collective de ses groupes locaux et de ceux et celles qui les représentent à la Conférence des Services généraux, où l'on vise à obtenir l'unanimité sur les sujets d'importance primordiale pour le Mouvement. Chaque groupe fonctionne de façon autonome, sauf sur les sujets qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.

Le travail de base dans un groupe des AA est effectué par des alcooliques qui tentent de se rétablir avec l'aide du Mouvement, chacun d'entre nous ayant le droit de faire son travail AA de la manière qu'il juge la meilleure, tout en se conformant à l'esprit des Traditions. Nous fonctionnons donc de manière démocratique, tous les projets de groupe étant approuvés par la majorité. Aucun individu n'est mandaté pour agir au nom du groupe ou de l'ensemble des Alcooliques anonymes.

Chaque groupe est aussi unique qu'une empreinte digitale et les manières de transmettre le message de la sobriété varient, non seulement d'un groupe à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre. Étant autonome, chaque groupe établit son propre parcours. Plus les membres sont renseignés, plus le groupe gagne en force et en cohésion et, par conséquent, il y a plus de chances, lorsqu'un nouveau ou une nouvelle tend la main, que celle des AA soit toujours là pour l'aider.

La plupart des alcooliques ne peuvent se rétablir sans le soutien d'un groupe. Comme le disait Bill, « le membre prend conscience qu'il n'est qu'une toute petite partie dans un grand tout... Il apprend qu'il lui faut tempérer l'élan de ses ambitions et de ses aspirations lorsqu'elles risquent de nuire au groupe. Il devient évident que si le groupe ne peut survivre, l'individu ne le pourra pas davantage. »

Le groupe... là où commence la structure de service des AA

Qu'est-ce qu'un groupe des AA ?

La version originale de la Troisième Tradition le dit clairement : « Nous devons admettre dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désire se rétablir. L'adhésion aux AA n'est conditionnelle à aucune contribution monétaire ou conformité à quelque règle que ce soit. Dès que deux ou trois alcooliques se rassemblent en vue de demeurer abstinents, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA, pourvu qu'ils ne se reconnaissent alors aucune affiliation avec des organismes extérieurs. »

D'autres précisions sur un groupe des AA sont données dans *Les Douze Concepts du service mondial*, Douzième Concept, Sixième Garantie :

- « Pas de punition infligée pour non-conformité aux principes AA ;
- ni cotisation, ni droit d'entrée, mais contributions volontaires ;
- pas d'expulsion, mais adhésion libre ;
- autonomie de chaque groupe dans ses propres affaires, on demande simplement de s'abstenir de poser des gestes qui pourraient nuire à l'ensemble du mouvement des AA ; et finalement
- possibilité pour tout groupe d'alcooliques réunis pour leur sobriété de s'appeler groupe, à la condition que comme groupe des AA, ils n'aient aucun autre but ou affiliation. ».

Il y a des membres qui se réunissent comme groupes des AA spécialisés – pour hommes, femmes, jeunes, médecins, gais et autres. Si tous les membres sont alcooliques, s'ils accueillent tous les alcooliques qui demandent de l'aide, sans égard à la profession, au sexe ou autre, et si le groupe répond à toutes les autres définitions d'un groupe des AA, il peut être considéré comme un groupe des AA.

Y a-t-il une différence entre une réunion et un groupe des AA ?

La plupart des membres des AA se réunissent dans des groupes des AA tels que définis dans la formule intégrale de notre Troisième Tradition (voir page 49). Toutefois, certains membres des AA tiennent des réunions des AA qui diffèrent de ce que l'on croit généralement être un groupe. Ces membres se réunissent simplement à heure

et à endroit fixes, peut-être par esprit de commodité ou pour d'autres raisons particulières. La principale différence entre les réunions et les groupes, c'est que les groupes des AA continuent généralement d'exister en dehors des heures de réunions établies, et peuvent offrir de l'aide de Douzième Étape lorsque nécessaire.

On incite les groupes des AA à s'enregistrer auprès du BSG, et aussi auprès de leurs bureaux locaux : région, district, intergroupe ou bureau central. Les réunions des AA peuvent être inscrites dans les listes des réunions locales.

Comment devient-on membre d'un groupe des AA ?

« Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA. » (Troisième Tradition) Il n'est donc pas nécessaire de faire une demande officielle pour devenir membre. Tout comme il suffit de dire que nous sommes membres des AA pour en faire partie, il n'y a qu'à se déclarer membre d'un groupe pour l'être.

La différence entre une réunion « ouverte » et une réunion « fermée »

Toute réunion d'un groupe des AA, comme le dit notre « Préambule », doit permettre aux membres des AA de partager « entre eux leur expérience, leur force et leur espoir, dans le but de résoudre leur problème commun et d'en aider d'autres à se rétablir de l'alcoolisme ». Pour atteindre ce but, certains groupes tiennent à la fois des réunions ouvertes et des réunions fermées.

Les *réunions fermées* sont réservées aux seuls membres des AA, ou aux personnes ayant un problème d'alcool et « le désir d'arrêter de boire ».

Les *réunions ouvertes* sont accessibles à toute personne qui s'intéresse au programme de rétablissement de l'alcoolisme des Alcooliques anonymes. Les non alcooliques peuvent assister aux réunions ouvertes à titre d'observateurs.

Dans les deux cas, l'animateur peut demander aux participants de limiter leurs propos à l'alcoolisme et au rétablissement.

Qu'elles soient ouvertes ou fermées, les réunions de groupes des AA sont animées par des membres des AA qui déterminent le format de leurs réunions.

Le genre de réunions que tiennent les groupes

« Chaque groupe devrait être autonome, dit notre Quatrième Tradition, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement. » Par conséquent, il ne faut pas se surprendre si les réunions que tiennent nos milliers de groupes ont toutes un caractère distinct.

Les types de réunion des AA les plus répandus sont les suivants :

1. *Discussion*. Qu'elle soit ouverte ou fermée, le membre des AA qui anime la réunion commence de la manière habituelle, puis propose un sujet de discussion.

Beaucoup de thèmes de réunions discussion puisent leur inspiration dans *Les Alcooliques anonymes* (Gros Livre), *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, *Les Réflexions de Bill*, *Les Réflexions quotidiennes* et le AA Grapevine. Voici quelques suggestions :

- attitude
- défauts
- peur
- liberté par la sobriété
- gratitude
- puissance supérieure
- honnêteté
- humilité
- réparation
- ressentiments
- parrainage
- capitulation
- les outils de rétablissement
- tolérance
- bonne volonté

2. *Conférencier*. On choisit à l'avance un ou plusieurs membres pour « partager », selon la description du Gros Livre, soit dire ce qu'ils étaient avant, ce qui leur est arrivé et ce qu'ils sont maintenant.

Selon les orientations adoptées par leur conscience de groupe, certains groupes préfèrent que les membres qui prennent la parole aient une période minimale d'abstinence continue. Les réunions avec conférencier sont souvent des réunions « ouvertes ».

3. *Débutants*. Habituellement animées par un membre abstinent depuis quelque temps, ces réunions prennent souvent la forme de séances de questions et réponses destinées à aider les nouveaux. Les réunions pour débutants peuvent aussi emprunter le format discussion, ou insister sur la Première, la Deuxième et la Troisième Étape

4. *Étapes, Traditions ou Gros Livre*. Les Douze Étapes étant à la base du rétablissement personnel chez les AA, beaucoup de groupes consacrent une ou plusieurs réunions par semaine à l'étude de chacune des Étapes, à tour de rôle ; certains groupes discutent de deux ou trois Étapes à la fois. On peut aussi appliquer cette formule à l'étude du Gros Livre ou des Douze Traditions. Des groupes ont pris l'habitude de lire des passages appropriés du Gros Livre ou des *Douze Étapes et Douze Traditions* au début de la réunion.

En plus des réunions décrites plus haut, les groupes tiennent aussi les types de réunions suivants :

Affaires. Certains groupes prévoient à différents moments de l'année des séances spéciales, distinctes des réunions ordinaires, afin que les responsables du groupe fassent un rapport et discutent des affaires du groupe pour dégager une orientation commune. On élit habituellement les responsables du groupe à ces réunions. (Voir la section sur Les réunions d'affaires, p. 34).

Inventaire de groupe. Ces réunions permettent aux membres de chercher à voir ensemble jusqu'à quel point leur groupe a atteint son objectif premier. (Voir la section sur L'inventaire de groupe, p. 33)

Service. Il s'agit de réunions d'information générale sur le service ; elles peuvent constituer un forum pour le rapport du délégué ou autres communications.

Grapevine/La Viña. Ce sont des réunions où on peut discuter de sujets puisés dans le AA Grapevine ou La Viña.

Suggestions pour la tenue d'une réunion des AA

Il n'y a pas de formule ou de recette idéale pour une réunion des AA, mais certaines fonctionnent mieux que d'autres.

L'animateur lit d'abord le « Preamble des AA » et fait quelques remarques. Certains demandent un moment de silence et/ou récitent la Prière de la Sérénité. D'autres font lire un passage du Gros Livre – souvent un extrait du Chapitre 5 (« Notre méthode ») ou du Chapitre 3 (« Autres données sur l'alcoolisme »). Dans beaucoup de réunions, on lit à haute voix un chapitre ou une partie de chapitre du livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*. Les lectures, effectuées à tour de rôle par différents membres du groupe ou membres des AA visiteurs, aident en particulier les nouveaux à sentir qu'ils font partie du groupe.

L'animateur peut insister sur l'importance de préserver l'anonymat des membres des AA en dehors du lieu de réunion, et demander aux personnes présentes de « laisser derrière eux toute confiance entendue lors de la réunion ». (Des petites cartes format portefeuille sur le sujet et une brochure intitulée « Le sens de l'anonymat » sont disponibles au BSG.)

Beaucoup de réunions se terminent par un moment de silence, suivi d'une prière, ou peut-être par la récitation de la Déclaration de Responsabilité ou autre texte AA.

Le groupe d'attache

Traditionnellement, la plupart des membres des AA, au fil des ans, ont trouvé qu'il était important d'appartenir à un groupe, qu'ils appellent leur « groupe

d'attache ». C'est dans ce groupe qu'ils prennent des responsabilités et tentent d'entretenir des amitiés. Et bien que tous les membres des AA soient habituellement les bienvenus dans tous les groupes et se sentent à l'aise dans toutes ces réunions, le concept du « groupe d'attache » demeure toujours le lien le plus fort entre le membre des AA et le Mouvement.

L'appartenance à un groupe d'attache permet de voter sur des problèmes susceptibles d'affecter le groupe ou même l'ensemble des AA, une procédure à la base même de la structure de service des AA. Comme pour toutes les questions qui concernent la conscience collective des groupes des AA, chaque membre peut voter ; le groupe d'attache constitue le lieu idéal pour leur permettre de s'exprimer.

Depuis toujours, l'essence même de la force des AA réside dans le groupe d'attache, lequel devient, pour beaucoup de membres, comme une famille élargie. Autrefois isolées par la boisson, ces personnes trouvent dans le groupe d'attache un réseau d'aide solide et constant, des amis et très souvent un parrain ou une marraine. Elles apprennent aussi, à travers le fonctionnement du groupe, à « placer les principes au-dessus des personnalités » pour mieux transmettre le message des AA.

Voici ce que dit une membre, en parlant de son groupe : « Une partie de mon engagement, c'est de me présenter aux réunions de mon groupe d'attache, d'accueillir les nouveaux à l'entrée et d'être là, non seulement pour eux mais pour moi. Ce sont les membres de mon groupe qui me connaissent, m'écoutent et me remettent sur la bonne voie quand je m'égare en chemin. Ils me donnent leur expérience, leur force et leur amour AA, ce qui me permet de transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. »

La Septième Tradition : l'autonomie financière

Il n'y a ni cotisation ni droit d'entrée à payer pour être membre des AA, mais il y a des dépenses comme le loyer, les rafraîchissements, les publications des AA approuvées par la Conférence, les listes de réunions et les contributions aux services fournis par l'intergroupe (ou le bureau central) local, le district et la région, ainsi que par le Bureau des Services généraux des AA. Conformément à la Septième Tradition, le groupe peut faire « une collecte » pour recueillir des contributions et on encourage les membres à participer.

Café, thé et fraternité

Beaucoup de membres des AA rapportent que leur cercle d'amis s'est considérablement élargi dans le Mouvement à la suite de conversations autour d'un café, avant et après les réunions.

La plupart des groupes font confiance à leurs membres pour préparer chaque réunion, servir les rafraîchissements et tout ranger après la réunion. On entend souvent des membres des AA dire qu'ils ont commencé à se « sentir comme des membres » après avoir fait le café, aidé à placer les chaises ou nettoyé la cafetière. Certains nouveaux trouvent dans ces activités des moyens de vaincre leur timidité et de faciliter les contacts et les conversations avec les autres membres.

Le fonctionnement d'un groupe des AA

La Quatrième Tradition : *Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.*

Comment fonder un groupe des AA

Les raisons ne manquent pas pour fonder un nouveau groupe, mais la méthode reste essentiellement la même.

Pour fonder un groupe des AA, il suffit de la volonté de deux ou trois alcooliques, de la collaboration d'autres membres, d'un lieu de réunion, d'une cafetière, d'un assortiment de publications des AA et de listes de réunions, en plus des accessoires complémentaires.

Une fois le groupe bien parti, il est utile d'en faire part aux groupes environnants, à l'intergroupe (ou bureau central) s'il y a lieu, au district et aux comités régionaux, ainsi qu'au Bureau des Services généraux. On trouvera beaucoup de soutien auprès de ces diverses instances.

Écrivez au BSG pour demander une « Fiche de renseignements d'un nouveau groupe des AA », remplissez-la et renvoyez-la afin que votre nouveau groupe soit inscrit. Chaque nouveau groupe inscrit au BSG reçoit gratuitement un manuel de groupe et un petit assortiment de publications. (C'est l'un des nombreux services rendus possibles par le soutien régulier des autres groupes et membres des AA.) La « Fiche de renseignements d'un nouveau groupe des AA » peut être téléchargée de notre site Web (www.aa.org), ou on peut en faire la demande par lettre à G.S.O., Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163.

Comment nommer un groupe des AA

Peu importe le prestige de l'activité ou de l'établissement, l'expérience nous a appris à agir prudemment pour éviter d'être associé ou identifié à toute cause ou entreprise extérieure aux AA.

La Sixième Tradition : *Un groupe des AA ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des AA, de peur que les soucis d'argent, de propriété*

ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.

Toute apparence de lien avec quelque organisme, club, institution politique ou religieuse que ce soit doit être évitée.

Par conséquent, un groupe des AA qui se réunit, soit dans un centre de détention, un centre de traitement ou une église, devrait éviter de prendre le nom de l'établissement et adopter un nom très différent. Ceci indique clairement que le groupe des AA n'est pas affilié avec l'hôpital, l'église, la prison, le centre de traitement ou autre, et qu'il ne fait que louer un local pour ses réunions.

La voix de notre conscience de groupe, exprimée par la Conférence des Services généraux, a recommandé que les « groupes familiaux », les groupes de « double dépendance » et les groupes « alcool et médicaments » ne soient pas inscrits dans nos listes de réunions. L'emploi du mot « famille » pourrait créer une confusion avec les Groupes familiaux d'Al-Anon, une association entièrement indépendante des AA.

Le but primordial de tout groupe AA est de transmettre le message des AA aux *alcooliques*. L'expérience de l'alcool est propre à tous les membres des AA. Il serait faux de prétendre ou de laisser croire que les AA peuvent résoudre d'autres problèmes, ou qu'ils connaissent une méthode pour vaincre la dépendance à la drogue.

La Conférence des Services généraux des AA a aussi recommandé de ne pas donner à un groupe des AA le nom d'une personne, vivante ou décédée, membre ou pas. Voilà une façon de mettre « les principes au-dessus des personnalités ».

Le rôle des membres d'un groupe des AA

« Je suis responsable... si quelqu'un quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit là... et de cela, je suis responsable. » Autrement dit, quand un nouveau entre dans notre salle de réunion, nous voulons que les AA soit là pour lui ou pour elle, comme ils l'ont été pour nous, et cela, nous pouvons le faire constamment, à la condition d'agir en groupe.

Mais, pour assurer le bon fonctionnement d'un groupe, toutes sortes de tâches doivent être accomplies. Grâce aux efforts combinés et au dévouement constant des membres du groupe, on peut atteindre les objectifs suivants :

- Offrir et entretenir un lieu de rencontre.
- Préparer le programme des réunions.
- Recueillir les contributions, les répartir et les dépenser judicieusement.
- Avoir à sa disposition des publications approuvées par la Conférence.

- Avoir sous la main la documentation publiée par AA Grapevine/La Viña, et des listes des réunions des groupes de la localité.
- Offrir des rafraîchissements.
- Signaler la présence des AA aux alcooliques de la région et la façon de nous rejoindre.
- Répondre aux appels d'aide.
- Parler ouvertement des problèmes du groupe et les résoudre.
- Entretenir des liens constants avec le reste du Mouvement – à l'échelle locale, par le biais de l'intergroupe (ou du bureau central), du district et du comité régional des Services généraux, à l'échelle nationale et internationale, par le biais du Bureau des Services généraux à New York.

Quels sont nos serviteurs de confiance (nos responsables de groupe) ?

Les groupes ont besoin de gens pour assumer les fonctions liées au groupe. La plupart d'entre nous s'entendent pour dire que le Mouvement ne devrait jamais avoir de « structure formelle ». Toutefois, sans porter atteinte à notre engagement de préserver le caractère spirituel et démocratique de notre association, nous pouvons « constituer des conseils et des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent » (la Neuvième Tradition). Dans les groupes des AA, ces serviteurs de confiance sont parfois appelés « responsables » ; ils sont nommés généralement par le groupe pour des mandats limités. Comme le rappelle la Deuxième Tradition, « nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas ».

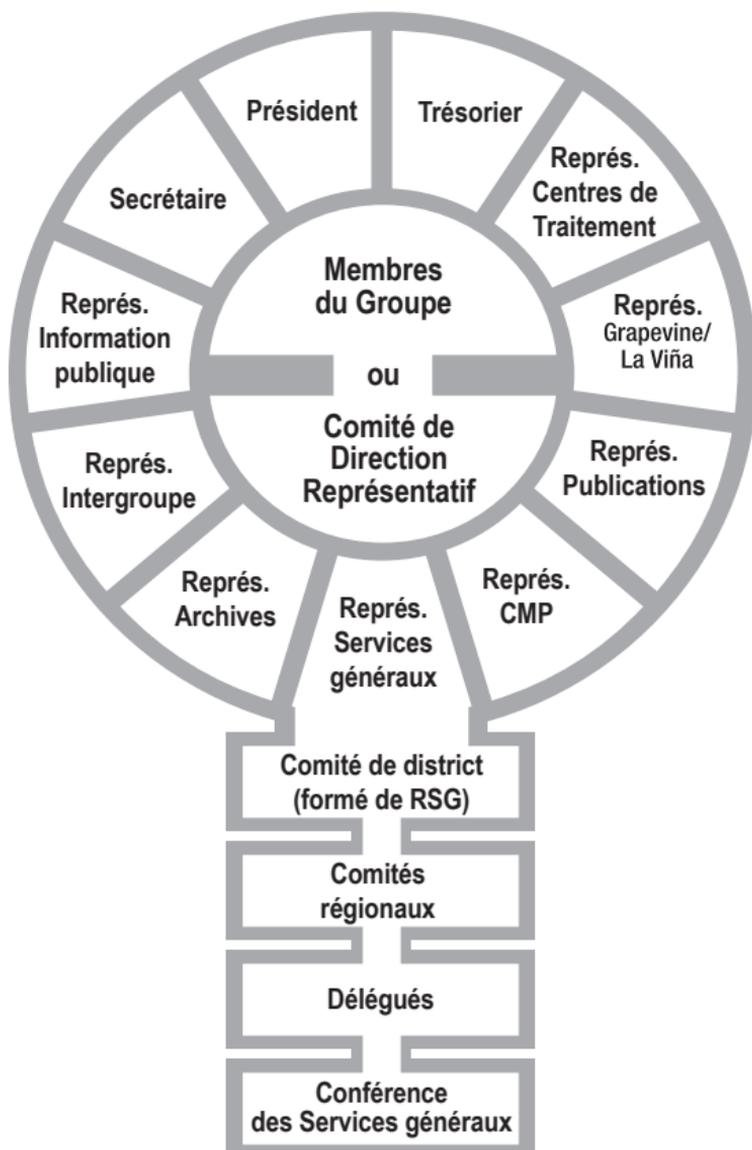
Chaque groupe détermine la durée d'abstinence minimale d'un membre pour être élu à un poste ou remplir une tâche au sein du groupe. Règle générale, une période allant de six mois à un an d'abstinence continue, ou plus, peut constituer une norme raisonnable.

Ces tâches ont des titres. Mais les titres, chez les AA, ne confèrent pas d'honneur ou de pouvoir. Ils décrivent les services offerts et les responsabilités assumées. Avec le temps, la plupart des groupes ont constaté qu'il ne fallait pas confier de tâches à des membres uniquement pour les aider à rester abstinents, car cette méthode ne fonctionne pas. Nous devons plutôt nous souvenir que le bien-être du groupe vient en premier lieu quand il s'agit de choisir nos serviteurs de confiance. Au moment d'élire nos serviteurs, la lecture des Première et Deuxième Traditions peut s'avérer utile.

Les divers groupes peuvent s'assurer de bien des

façons que les services nécessaires sont rendus avec le minimum d'organisation. Le graphique qui suit démontre diverses responsabilités de service au sein du groupe.

STRUCTURE DE SERVICE D'UN GROUPE DES AA



Certains groupes ont des postes qui ne paraissent pas dans ce graphique, tels préposé à l'accueil, archiviste, responsable des besoins spéciaux et liaison dans une réunion en établissement. Voici les fonctions déterminées par de nombreux groupes dans le but de servir leurs propres groupes et l'ensemble de la communauté.

Le président : Le président de groupe sert pour une période déterminée (en général de six mois à un an). L'expérience démontre qu'il est préférable qu'il soit abstinent depuis un certain temps (au moins un an) et qu'il ait d'abord détenu d'autres responsabilités dans le groupe.

Le président coordonne les activités avec les autres responsables de groupe et avec les membres responsables des publications, de l'accueil, du café, de la préparation de chaque réunion à l'intérieur du groupe et autres fonctions essentielles.

Plus le président de groupe – et autres responsables – est renseigné sur l'ensemble du mouvement des AA, mieux il fera son travail. La Première Tradition fermement ancrée dans son esprit, il encourage les membres à apprendre à connaître toutes les Traditions, afin que son groupe des AA soit en santé.

Le secrétaire : Comme le président, le secrétaire doit bien servir le groupe sur toute la ligne. Dans les groupes sans président, le secrétaire peut accomplir des tâches associées à cette fonction. Chaque groupe a ses propres façons de fonctionner, mais le secrétaire devrait normalement :

- Diffuser (par courrier, s'il y a lieu) de l'information sur les activités et les événements importants du Mouvement.
- Rédiger les procès verbaux des réunions d'affaire.
- Dresser et tenir à jour une liste strictement confidentielle des noms, adresses et numéros de téléphone des membres du groupe (moyennant l'approbation de chaque membre), et savoir quels membres sont disponibles pour les appels de « Douzième Étape ».
- Tenir une liste des anniversaires des membres si le groupe le souhaite.
- Afficher sur un babillard les annonces et divers bulletins des AA.
- S'assurer que le Bureau des Services généraux et l'intergroupe (ou le bureau central) local soient informés par écrit de tout changement d'adresse, de lieu de réunion ou de responsables de groupe.
- Prendre les appels de Douzième Étape et confier cette tâche à des membres (à moins qu'il y ait un responsable de groupe pour cette fonction).
- Faire part aux membres du groupe du courrier provenant d'autres groupes ou de l'intergroupe (ou du bureau central), à moins que cette tâche ne soit la responsabilité du représentant auprès de l'intergroupe.

Le trésorier : Les groupes des AA s'autofinancent grâce aux contributions volontaires de leurs membres. Il suffit habituellement de passer le panier lors des réunions pour subvenir aux besoins financiers du groupe et pour qu'il en reste assez pour qu'il puisse faire sa part pour soutenir l'intergroupe (ou le bureau central) local, les services généraux du district et de la région, ainsi que le Bureau des Services généraux.

Les fonds du groupe sont généralement affectés aux services suivants :

- loyer
- publications des AA

- listes de réunions locales, qu'on se procure normalement à l'intergroupe le plus près (bureau central), au comité de service du district ou de la région
- café et rafraîchissements
- soutien financier à toutes les instances de service des AA, habituellement sur une base mensuelle ou trimestrielle

Le trésorier tient en général des dossiers ordonnés (un grand livre comptable peut être utile) et renseigne son groupe sur l'état des revenus et dépenses. Il peut faire rapport au groupe périodiquement et afficher des bilans financiers trimestriels. On évite des problèmes en conservant les avoirs du groupe dans un compte bancaire distinct et en exigeant deux signatures pour tirer des chèques. La feuille « Mémo à un trésorier de groupe des AA » offre plusieurs suggestions utiles.

L'expérience des AA montre clairement qu'il n'est pas bon d'accumuler de grosses sommes au-delà des besoins courants et autres dépenses. Il est toutefois sage de garder une réserve prudente en cas d'imprévu (le montant est établi par la conscience de groupe). Un groupe peut également s'attirer des problèmes s'il accepte des dons très considérables en argent, en biens ou en services de la part d'un membre.

La brochure approuvée par la Conférence, « L'autonomie financière : alliance de l'argent et de la spiritualité » contient des suggestions sur la façon dont les groupes peuvent supporter les services des AA.

De plus, le BSG, la région, et parfois les comités de district et votre intergroupe local, peuvent accepter les contributions individuelles de membres des AA ne dépassant pas la limite établie par les entités de service des AA. La contribution maximale individuelle au Bureau des Services généraux est de 2 000 \$ par année. Les legs ou contributions à la mémoire de membres décédés n'excédant pas 2 000 \$ peuvent être acceptés, mais une fois seulement, et uniquement de la part de membres des AA. Vérifiez auprès des autres entités de service AA pour connaître la contribution maximale qu'elles acceptent.

Certains membres marquent leur anniversaire AA par l'envoi d'un « don » de reconnaissance au Bureau des Services généraux pour maintenir les services mondiaux. Par ce « Plan anniversaire », certains membres envoient un dollar par année d'abstinence, alors que d'autres utilisent la méthode de 3,65 \$, un sou par jour, pour chaque année. D'autres membres donnent plus, mais sans dépasser 2 000 \$ par année. Pour plus de renseignements, veuillez consulter votre RSG ou écrire au BSG.

Le représentant auprès des Services généraux (RSG) :
Par l'intermédiaire du comité de district et du comité

régional, le RSG sert de lien entre son groupe et la Conférence des Services généraux, laquelle permet aux groupes des États-Unis et du Canada de partager leurs expériences respectives et de faire entendre la conscience collective des AA. Parfois appelés « le gardien des Traditions », le RSG se familiarise avec le troisième legs des AA, c'est-à-dire la responsabilité spirituelle de servir librement. Élu généralement pour un mandat de deux ans, le RSG assume les responsabilités suivantes :

- Représenter le groupe aux réunions des services généraux du district et de la région.
- Renseigner les membres du groupe sur les activités des services généraux dans leur région immédiate.
- Recevoir et faire part à leur groupe de toute correspondance provenant du Bureau des Services généraux, incluant le bulletin Box 4-5-9, principal outil de communication du BSG à l'intérieur de l'association.

Le RSG peut également aider son groupe à résoudre une foule de problèmes, surtout ceux qui sont liés aux Traditions. Au service de son groupe, il peut tirer profit de tous les services offerts par le BSG (voir p. 36).

On élit un adjoint en même temps que le RSG, au cas où le représentant ne pourrait pas assister à toutes les réunions du district ou de la région. On devrait inciter les adjoints à partager les responsabilités des RSG à l'échelon du groupe, du district et de la région. (Pour en savoir davantage, consulter Le manuel du service chez les AA, Chapitre 2, Le Groupe et son RSG.)

Le représentant auprès de l'intergroupe (bureau central) : Dans les nombreux endroits où un intergroupe (ou un bureau central) a été créé, chaque groupe élit habituellement un représentant auprès de l'intergroupe, qui participe à des réunions d'affaires en compagnie d'autres représentants à différentes reprises pendant l'année, afin de partager l'expérience de son groupe sur la transmission du message des AA. Le représentant auprès de l'intergroupe tente de bien renseigner son groupe sur les activités de l'intergroupe local.

Le responsable du Grapevine/La Viña (GvR/RLV) : Le travail du GvR et du RLV consiste à faire connaître aux membres le magazine international de l'association, AA Grapevine, et celui en espagnol publié aux deux mois, La Viña, et à leur faire prendre connaissance des encouragements à l'abstinence prodigués par les magazines. Les magazines contiennent des articles écrits par des membres des AA, à partir de leur propre expérience de rétablissement, des sujets de discussion, des articles réguliers et un calendrier des

événements spéciaux des AA.

Les GvR et les RLV participent aux activités de leur comité régional du magazine, annoncent à leur groupe chaque mois l'arrivée des nouveaux numéros, incitent les membres à soumettre des articles et des illustrations, et indiquent comment les membres peuvent prendre leur propre abonnement. Dans certains groupes, les postes de GvR et RLV sont combinés.

Les nouveaux GvR ou RLV devraient faire parvenir leur nom et adresse, le nom et le numéro de service de leur groupe à : Grapevine, P.O. Box 1980, Grand Central Station, New York, NY 10163, à l'attention de : Coordonnateur GVR/RLV. Ceci leur permettra de recevoir une correspondance trimestrielle contenant des bons de commande pour la revue, les livres, les cassettes audio, les DC et autres articles spéciaux disponibles. Les GVR et RLV peuvent aussi s'enregistrer en ligne sur le site Web du Grapevine : www.aagrapevine.org. Libellez les chèques pour les abonnements au magazine au Grapevine, Inc.

Le responsable des publications : Le responsable des publications pour le groupe doit s'assurer que les livres, brochures et dépliants des AA approuvés par la Conférence, commandés au BSG ou à l'intergroupe (bureau central) local soient bien en en vue lors des réunions.

Le responsable des publications peut obtenir des renseignements sur sa responsabilité en écrivant au coordonnateur des publications du BSG. Le BSG communique régulièrement avec les responsables des publications. Le document intitulé Lignes de conduite pour les Comités des publications est une ressource précieuse.

Pour les abonnements au bulletin *Box 4-5-9*, on doit libeller les chèques à l'ordre de AA World Services, Inc. De nombreux groupes des AA prennent des abonnements de groupe (par jeux de 10) du *Box 4-5-9*, pour pouvoir en distribuer à leurs membres, ce qui leur permet d'entretenir des liens constants avec des AA vivant aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde.

La raison d'être d'un comité de direction

Certains groupes ont un comité de direction. Lors des réunions du comité de direction, on discute des questions se rapportant aux pratiques du groupe, au choix des candidats pour les postes de responsabilité et à tout autre problème souvent abordé en premier lieu par le comité de direction (ou comité de service du groupe). Celui-ci s'en remet au groupe pour les décisions relevant de la conscience collective de ses membres. Dans bien des cas le comité est composé

des officiers actuels et/ou des anciens officiers, lequel se réunit généralement à intervalles réguliers.

Dans le cas des petits groupes, un comité de direction comprenant de trois à cinq membres a fait la preuve de son efficacité. Pour les groupes plus imposants, douze membres ou plus fourniront un échantillonnage plus vaste de l'expérience des membres du groupe et se partageront mieux la somme de travail. Dans certains groupes, un comité de rotation (où les membres servent à tour de rôle) poursuit le même objectif que le comité de direction.

Comment aider et rejoindre les nouveaux ?

Bien entendu, le Mouvement ne peut aider les alcooliques si ceux-ci ne savent pas que les AA existent et qu'on peut entrer en contact avec eux. Il peut donc être utile pour les groupes qui se réunissent dans de petites localités de transmettre à des organismes publics la liste des lieux et des heures de réunion. En plus de cette annonce, il pourrait être utile de diffuser des exemplaires du dépliant « Aperçu sur les AA » ou de la brochure « Les AA dans votre milieu ».

Dans les grandes agglomérations urbaines, la liste des réunions de tous les groupes publiée par le bureau central, l'intergroupe ou le district peut remplir cette fonction.

Un groupe des AA devrait-il renseigner le public sur la façon d'obtenir de l'information sur les réunions ouvertes ? Certains le font, mais pour une raison précise : faire connaître l'existence du programme d'aide des AA destiné aux alcooliques. On peut habituellement publier de petites annonces dans les rubriques réservées aux services communautaires des journaux locaux, afin que les gens puissent se rendre aux réunions qui ont lieu dans leur voisinage, s'ils le souhaitent.

Une annonce type pourrait se lire ainsi :

Vous avez un problème avec l'alcool ?

**Les Alcooliques Anonymes peuvent
peut-être vous aider**

Écrivez-nous à B.P. XXX

Ville, Province, Code postal

ou composez le numéro suivant :

(123) 123-4567

Réunion ouverte au public

à toutes les semaines

Hôtel de ville, Mardi, 20 heures

Certains groupes tiennent une liste de membres disponibles pour du travail de Douzième Étape. Les groupes peuvent aussi se doter d'un comité d'accueil afin qu'aucun nouveau membre, qu'aucun visiteur, ou qu'aucun membre potentiel en quête d'information ne reparte sans avoir été accueilli.

Les parrains et les marraines assument habituellement la responsabilité d'aider les nouveaux à trouver leur chemin dans AA. On pourra en savoir davantage en lisant la brochure « Questions et réponses sur le parrainage ».

Les rapports du groupe avec d'autres représentants de la communauté

La Onzième Tradition : *La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma.*

Les services rendus aux AA par les responsables des comités de service

Les comités de service des AA, composés principalement de représentants, ou de personnes liaison, des groupes de la région, ont l'importante responsabilité de transmettre le message des AA dans la collectivité et dans le reste du monde (voir Le Manuel du service chez les AA). Chacun de ces comités peut, grâce à notre Sixième Tradition de collaboration sans affiliation, devenir une ressource pour la collectivité.

Afin d'aider ces comités de service dans leur travail local, les comités équivalents d'AA World Services – les comités du Conseil des Services généraux et ceux de la Conférence – suggèrent, avec le concours du Bureau des Services généraux, des lignes de conduite aux comités locaux qui en font la demande.

La liaison du comité des centres de détention

Le représentant de groupe auprès des centres de détention participe aux réunions du comité CD de l'intergroupe local (bureau central), du district ou de la région. Il renseigne son groupe d'attache sur les activités locales de Douzième Étape dans les établissements voisins et encourage les membres du groupe à participer aux activités.

Le représentant des comités CD, aussi appelé dans certaines régions Représentant auprès des Hôpitaux et Institutions (H&I), organise des réunions des AA dans les prisons et autres centres de détention, et dans les pénitenciers s'il en a la permission, afin d'aider les détenus alcooliques à se préparer une vie abstinente d'alcool et satisfaisante après leur libération. Faisant partie du programme de contact temporaire connu dans certaines régions comme Favoriser le rapprochement, il peut aussi agir comme correspondant et comme contact AA à la sortie des

détenus. La brochure « Les AA dans les Centres de détention » et le *Manuel des Centres de détention* peut aider les AA dans leur service en centre correctionnel.

La liaison du comité des centres de traitement

Certains groupes ont un représentant auprès des centres de traitement (CT) qui assure le lien entre l'intergroupe local (bureau central) et le comité des centres de traitement du district ou de la région. Il partage ce travail de service essentiel avec les membres de son groupe d'attache et les incite à participer à cette responsabilité.

Le membre du comité CT, appelé dans certaines régions représentant du Comité des Hôpitaux et Institutions (H&I), cherche à mieux faire connaître le mouvement des AA auprès du personnel des hôpitaux et des centres de traitement, et à mettre les outils de rétablissement des AA à la disposition des alcooliques qui se font soigner. Faisant partie du programme Favoriser le Rapprochement (contact temporaire), les membres du Comité CT peuvent aussi agir comme contact lorsque les patients alcooliques obtiennent leur congé.

La brochure « Les AA dans les Centres de traitement » et le *Manuel des Centres de traitement* peut aider les AA dans leur service en centre de traitement.

La liaison du comité de l'information publique

Le représentant de groupe auprès de l'information publique (IP) collabore habituellement avec l'intergroupe local (bureau central), le comité d'IP du district ou la région pour transmettre le message des AA à l'échelle locale. Il renseigne régulièrement son groupe d'attache sur les activités locales et peut aussi aider les bénévoles du groupe à participer aux programmes d'I.P. dans les écoles, les entreprises, les organismes juridiques et autres organisations intéressées à la méthode de rétablissement de l'alcoolisme des AA qui en font la demande.

La plupart des groupes sont conscients que les alcooliques ne peuvent venir chercher de l'aide auprès des AA s'ils ne savent pas où nous trouver. En se servant des nombreuses méthodes suggérées, qui vont du contact personnel aux messages d'intérêt public à la radio et à la télé, les groupes et leurs membres tendent la main, tout en respectant l'esprit de la Onzième Tradition. Parfois, une petite affiche où il est écrit : « Réunion des AA, ce soir », à la porte de la salle de réunion, indique la voie. Et, depuis les tout débuts des AA, on diffuse des petits messages à la ra-

dio et dans les journaux pour annoncer les réunions des AA et attirer des nouveaux.

Le Manuel de l'Information publique suggère des lignes de conduite pour promouvoir ce service de groupe essentiel.

La liaison du comité de la collaboration avec les milieux professionnels

Le représentant de groupe auprès de la Collaboration avec les milieux professionnels (CMP) travaillant généralement avec l'intergroupe local (bureau central) et les Comités CMP du district et de la région, se concentre sur la « collaboration sans affiliation » avec les divers professionnels de la communauté - éducateurs, médecins, membres du clergé, représentants des tribunaux et autres, qui rencontrent souvent des alcooliques actifs. Il renseigne son groupe d'attache sur les activités régionales de la CMP et, s'il y a lieu, aide les bénévoles du groupe à se réunir pour transmettre le message des AA lors de rencontres de professionnels, de colloques ou autres. (Dans certains groupes, une même personne occupe les postes de responsable de la CMP et de l'IP.)

Le Manuel de la CMP et les brochures « Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme ? », « Les AA veulent travailler avec vous » et « Les membres du clergé se renseignent sur les AA », ainsi que toute autre publication pertinente peuvent s'avérer utiles aux représentants de la CMP qui cherchent à rejoindre les professionnels.

La liaison du Comité des Besoins spéciaux

Le représentant du groupe auprès des Besoins spéciaux peut coordonner toute assistance nécessaire à ceux qui ont des besoins spéciaux dans son groupe d'attache. De nombreux représentants des besoins spéciaux trouvent utile de communiquer avec leur intergroupe (bureau central) lorsqu'ils essaient de rejoindre ceux qui ont des besoins spéciaux. Certaines régions ou certains districts ont des comités des besoins spéciaux.

Même s'il n'y a pas de membres des AA spéciaux, plusieurs ont des besoins spéciaux. Les AA aveugles ou malvoyants peuvent avoir besoin d'aide pour les amener à des réunions. Un membre sourd ou malentendant peut avoir besoin d'un interprète en langage signé, ou d'un appareil d'écoute afin d'entendre ce qui se dit. Les AA qui ont des besoins spéciaux peuvent comprendre ceux qui sont confinés au foyer, ceux qui nécessitent une réunion qui permet l'accès en fauteuil roulant, ou ceux qui sont incapables de lire. Il existe des publications approuvées par la

Conférence et autre documentation de service dans divers formats pour accommoder ceux qui ont des besoins spéciaux, tels en Braille, en gros caractère, en Langage signé américain, ou en document parlé sur audiocassette ou disque compact. Le document de service « Au service des alcooliques avec des besoins spéciaux » et les lignes de conduite des AA « La transmission du message à l'alcoolique sourd » peuvent donner une orientation et des conseils à ceux qui sont intéressés à travailler avec des AA qui ont des besoins spéciaux.

Les principes au-dessus des personnalités

La Deuxième Tradition : *Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.*

Le principe de la rotation

Traditionnellement, la rotation veille à ce que les tâches dans les groupes, comme tout autre chose chez les AA, se transmettent afin que tous partagent. Bon nombre de groupes ont des adjoints aux différents serviteurs de confiance, qui peuvent prendre la relève en cas de besoin.

Il peut être difficile de se retirer d'un poste qu'on aime. Quand on a fait du bon travail, quand on ne voit honnêtement personne qui soit prêt, compétent et disponible pour prendre la relève, et quand tous ses amis sont d'accord avec vous, c'est particulièrement difficile. Mais cela peut être un geste important vers la croissance – un geste d'humilité qui représente pour certains l'essence spirituelle de l'anonymat.

L'anonymat dans notre association signifie entre autres choses que nous renonçons au prestige personnel pour tout service des AA destiné à aider les alcooliques. De plus, conformément à l'esprit de la Douzième Tradition, il nous rappelle constamment de « placer les principes au-dessus des personnalités ».

Plusieurs membres en fin de mandat trouvent gratifiant de prendre le temps de partager leur expérience avec la personne qui entre en fonction. La rotation nous amène à connaître des joies spirituelles infiniment plus durables que toute célébrité. Aucun « standing » AA n'étant en jeu, nous n'avons pas à nous battre pour des titres ou des honneurs – nous sommes entièrement libres de servir selon les besoins.

Une conscience de groupe éclairée

La conscience de groupe, c'est la conscience collective des membres du groupe, donc une unanimité substantielle sur une question avant de prendre une décision. Les membres du groupe arrivent à cette unanimité en partageant tous les renseignements pertinents, en exprimant leurs points de vue respectifs et en mettant en pratique les

principes des AA. Pour être pleinement renseigné, il faut être prêt à écouter les opinions minoritaires avec un esprit ouvert.

Sur les points délicats, le groupe prend son temps, tâchant de retarder tout vote tant qu'un point de vue partagé par la conscience du groupe ne s'est pas exprimé clairement. Mettant les principes au-dessus des personnalités, les membres du groupe se méfient des opinions dominantes. La conscience collective s'exprime quand le groupe bien informé en arrive à une décision. Alors, plus que le simple calcul des « oui » et des « non, le résultat est précisément l'expression spirituelle de la conscience du groupe. Une « conscience de groupe éclairée » suppose qu'on a examiné toutes les données utiles à la compréhension du problème et que tous les points de vue ont été entendus avant de passer au vote.

L'inventaire de groupe

Bon nombre de groupes organisent périodiquement une réunion pour faire un « inventaire de groupe » afin d'évaluer s'ils remplissent bien leur but premier : aider les alcooliques à se rétablir grâce aux Douze Étapes de rétablissement suggérées par les AA. Certains groupes font cet inventaire en passant en revue nos Douze Traditions, une par une, pour voir jusqu'à quel point ces principes sont bien mis en pratique.

Les questions qui suivent, tirées de l'expérience collective des AA, pourront contribuer à former une conscience de groupe éclairée. Certains groupes voudront probablement ajouter leurs propres questions.

1. Quel est le but premier du groupe ?
2. Qu'est-ce que le groupe peut faire de plus pour transmettre le message ?
3. Le groupe attire-t-il des alcooliques de différents milieux ? Nos membres constituent-ils un bon échantillonnage de notre milieu, y compris ceux qui ont des besoins spéciaux ?
4. Les nouveaux adoptent-ils notre groupe ou y a-t-il un renouvellement excessif ? Dans ce cas, pourquoi ? Comment pouvons-nous y remédier en tant que groupe ?
5. Insistons-nous sur l'importance du parrainage ? Jusqu'à quel point sommes-nous efficaces ? Comment pouvons-nous faire mieux ?
6. Sommes-nous assez attentif à préserver l'anonymat des membres de notre groupe et des autres membres en dehors des salles de réunion ? Laissons-nous derrière les confidences qu'ils partagent avec nous dans la salle ?
7. Prenons-nous bien soin d'expliquer à tous les

membres l'importance que revêt pour le groupe l'accomplissement, par tous et chacun, des tâches de nettoyage et de rangement de la salle et de la cuisine, et l'importance de tous les autres services essentiels qui font partie intégrante de notre travail de Douzième Étape ?

8. Donne-t-on à tous les membres la possibilité de parler durant les réunions et de participer aux autres activités du groupe ?
9. Conscients que le fait d'occuper un poste constitue une grande responsabilité et que cette marque de confiance ne devrait pas donner l'impression de résulter d'un concours de popularité, choisissons-nous nos responsables comme il faut ?
10. Faisons-nous tout notre possible pour que le lieu de réunion soit agréable ?
11. Le groupe fait-il sa juste part dans la poursuite de l'objectif des AA en ce qui concerne les Trois Legs, le Rétablissement, l'Unité et le Service ?
12. Qu'a fait le groupe, dernièrement, pour porter le message AA à l'attention des professionnels de notre milieu, médecins, prêtres, juges, professeurs et autres, qui sont souvent les premiers à repérer les alcooliques ayant besoin d'aide ?
13. Comment le groupe fait-il face à sa responsabilité en ce qui a trait à la Septième Tradition ?

Les réunions d'affaires

Dans la plupart des groupes, le président ou tout autre responsable convoque la réunion d'affaires, qui a généralement lieu à tous les mois ou à tous les trois mois.

Même si certains groupes permettent à des non-membres d'y assister à l'occasion, le groupe peut demander que seuls les membres du groupe aient droit de participation ou de vote. L'ordre du jour peut inclure des points tels l'élection des nouveaux responsables, le calendrier des réunions, le dépôt et l'étude du rapport périodique du trésorier, les rapports d'étape du représentant auprès des Services généraux et des autres serviteurs du groupe, et la répartition des surplus financiers entre l'intergroupe local, le BSG, le district et la région.

Avant de passer au vote, il est très important que tous les membres disposent des informations pertinentes au sujet abordé. Souvent, on peut demander à quelques membres d'étudier le pour et le contre de l'affaire et d'en faire part à la réunion. Aboutir à une conscience de groupe éclairée, sur les grandes questions comme sur les petites, peut parfois être long. Mais il est important d'entendre les points de vue minoritaires ou dissidents, au même titre que ceux de la majorité. Il arrive même parfois que ces

vues minoritaires renversent le courant majoritaire.

Les réunions d'affaires ont généralement lieu avant ou après une réunion régulière du groupe. Elles tendent à être dénuées de formalités mais les us et coutumes varient d'un groupe à l'autre. Quelques groupes ont essayé d'appliquer le code de procédures de Robert, mais ils ont dû admettre que beaucoup de membres n'ont aucune expérience de la procédure parlementaire et sont trop intimidés pour prendre la parole. D'ailleurs, la nature spirituelle de notre association incarnée dans nos Traditions et nos Concepts nous fournit suffisamment d'indications.

Et tous ces problèmes de groupe...

Les problèmes de groupe traduisent souvent une diversité d'opinion saine et souhaitable parmi les membres du groupe. Ils sont l'occasion pour nous, tel qu'il est dit dans la Douzième Étape, de « mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie ».

Les problèmes de groupe peuvent comprendre des préoccupations assez répandues, par exemple : Que devrait-on faire au sujet des membres qui retournent boire ? Comment augmenter le nombre de participants aux réunions ? Comment pouvons-nous attirer plus de personnes pour participer aux tâches du groupe ? Que pouvons-nous faire au sujet d'un bris d'anonymat par un membre ? ou d'un autre qui tente une approche sentimentale avec des nouveaux ? Comment pouvons-nous éloigner les « coeurs saignants », ces vieux membres qui insistent pour dire qu'ils savent ce qui convient le mieux au groupe ? Comment inciter plus de vieux membres à nous faire profiter de leur expérience pour résoudre les dilemmes du groupe ?

Il y a une solution à presque tous les problèmes de groupe, et on peut habituellement la trouver par une conscience de groupe éclairée, par les principes des AA et nos Douze Traditions. Certains groupes trouvent leur RSG ou leur RDR utile. Il faut surtout se rappeler qu'un bon sens de l'humour, des intermèdes pour calmer les esprits, la patience, la courtoisie, une attitude d'écoute et d'attente, en plus du sens de l'équité et d'une confiance en une « Puissance supérieure à nous-mêmes », se sont avérés beaucoup plus efficaces que les arguments légalistes ou les accusations personnelles.

Le lien du groupe des AA avec l'ensemble du mouvement

La Première Tradition : *Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.*

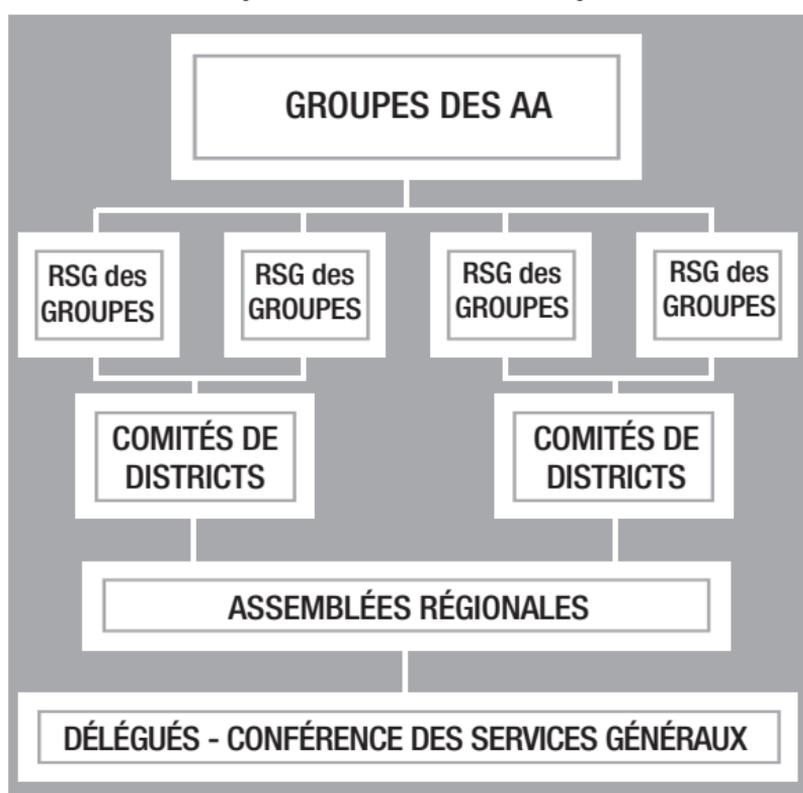
Le Bureau des Services généraux

Le Bureau des Services généraux est le dépositaire du partage de l'expérience des AA. Voici comment il accomplit notre but premier : 1) en fournissant services, renseignements et expérience avec des groupes du monde entier ; 2) en produisant des publications ; 3) en soutenant les activités du Conseil des Services généraux des AA ; et 4) en appliquant les recommandations de la Conférence des Services généraux.

L'histoire du BSG remonte à 1938, alors que le livre *Alcoholics Anonymous*, sur le point d'être publié, donnait son nom à la petite société appelée jusque-là Alcoholic Foundation. Bientôt, l'expansion rapide du bureau de la Fondation a servi de point de convergence pour toutes les demandes de renseignement sur les AA qui provenaient du monde entier, et il a fini par devenir le Bureau des Services généraux que nous connaissons aujourd'hui.

L'ancienne Fondation alcoolique s'appelle maintenant le Conseil des Services généraux des Alcooliques anonymes. Qu'ils soient ou non alcooliques, ses administrateurs et ses dirigeants ont pour mandat

LA PLACE DU GROUPE DANS LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION (États-Unis et Canada)



d'exercer une surveillance sur les deux instances de service, AA World Services, Inc. et AA Grapevine, Inc., et ils ont la garde des contributions financières des groupes.

Que fait-on à votre Bureau des Services généraux ?

Travaillant en étroite collaboration avec les comités du Conseil des Services généraux des AA, votre Bureau des Services généraux a de grandes responsabilités envers les membres de ses groupes, dont les suivantes :

1. Recueillir, classer et retransmettre à l'intention des groupes et des membres des AA des États-Unis et du Canada qui en font la demande les expériences des groupes sur les défis qu'ils ont eu à relever et sur les solutions adoptées.
2. Collaborer avec les alcooliques d'outre-mer, de même qu'avec les Isolés (membres des AA vivant dans des endroits où il n'y a pas de réunions), les membres confinés au foyer (par invalidité ou pour toute autre raison), les Internationaux (les marins), les membres des AA dans les forces armées et les AA dans les centres de traitement et de détention.
3. Répondre aux nombreuses lettres de demande de renseignements sur le mouvement des AA et de l'aide qu'il fournit aux alcooliques.
4. Publier le *Box 4-5-9* et les autres bulletins des AA.
5. Distribuer les livres et brochures des AA approuvés par la Conférence des Services généraux et publiés par AA World Services (voir la liste à la fin de la brochure).
6. Fournir gratuitement à tout nouveau groupe inscrit au BSG un assortiment de publications et le Manuel de groupe.
7. Coordonner et soutenir le travail de nos comités de la Conférence des Services généraux.
8. Publier les Annuaire de groupes pour aider les membres et les groupes des AA dans leurs activités de Douzième Étape.
9. Diffuser de l'information à l'échelle nationale et internationale sur l'ensemble des AA – en collaboration avec la presse écrite et électronique, de même qu'avec les organismes qui s'intéressent au traitement de l'alcoolisme.
10. Produire et distribuer des documents audiovisuels.
11. Maintenir des archives AA.
12. Maintenir le site Web du Bureau des Services généraux.

Qui dirige le BSG ?

Le bureau n'est pas « dirigé » par une personne ou un groupe particulier, bien que le directeur général soit le principal responsable des activités courantes. Il est aidé en cela par d'autres gestionnaires et les cadres du Bureau des Services généraux. Les cadres de chaque bureau de service sont eux-mêmes des alcooliques en rétablissement. D'autres employés peuvent ou non être des alcooliques en rétablissement.

Qui dirige le « A.A. Grapevine ? »

Au Grapevine, le rédacteur en chef veille à la publication du magazine, au tirage, au service à la clientèle et aux activités courantes.

Comment prend-on les « décisions » qui affectent les AA ?

Les administrateurs du Conseil des Services généraux (14 alcooliques et 7 non-alcooliques) rendent des comptes aux groupes des AA par le biais de la Conférence des Services généraux. Chaque année, les groupes des É.-U. et du Canada élisent des délégués (pour un mandat de deux ans), pour représenter leur région à la réunion annuelle de la Conférence à New York. Là, ils prennent connaissance des rapports des comités du Conseil, du personnel du BSG et du Grapevine, et ils proposeront des orientations, principalement sous forme de Résolutions. Il est du devoir de la Conférence d'en arriver à un consensus ou à une conscience de groupe éclairée sur les questions vitales pour l'ensemble des AA. Les délégués à la Conférence font rapport aux groupes de leurs régions.

Chaque comité régional doit rendre compte à l'assemblée des représentants auprès des Services généraux qui l'a élu (RSG, voir p. 24).

Les représentants du district auprès de la région (RDR) et leurs adjoints, généralement tous élus en même temps, constituent le lien essentiel entre les RSG et les délégués régionaux à la Conférence des Services généraux. Comme serviteurs de confiance des comités de district qui réunissent tous les RSG d'un district, les RDR sont exposés à la conscience collective de leur district et, comme membres des comités régionaux, ils sont en mesure de faire part de cette conscience de groupe au délégué et aux comités de la région.

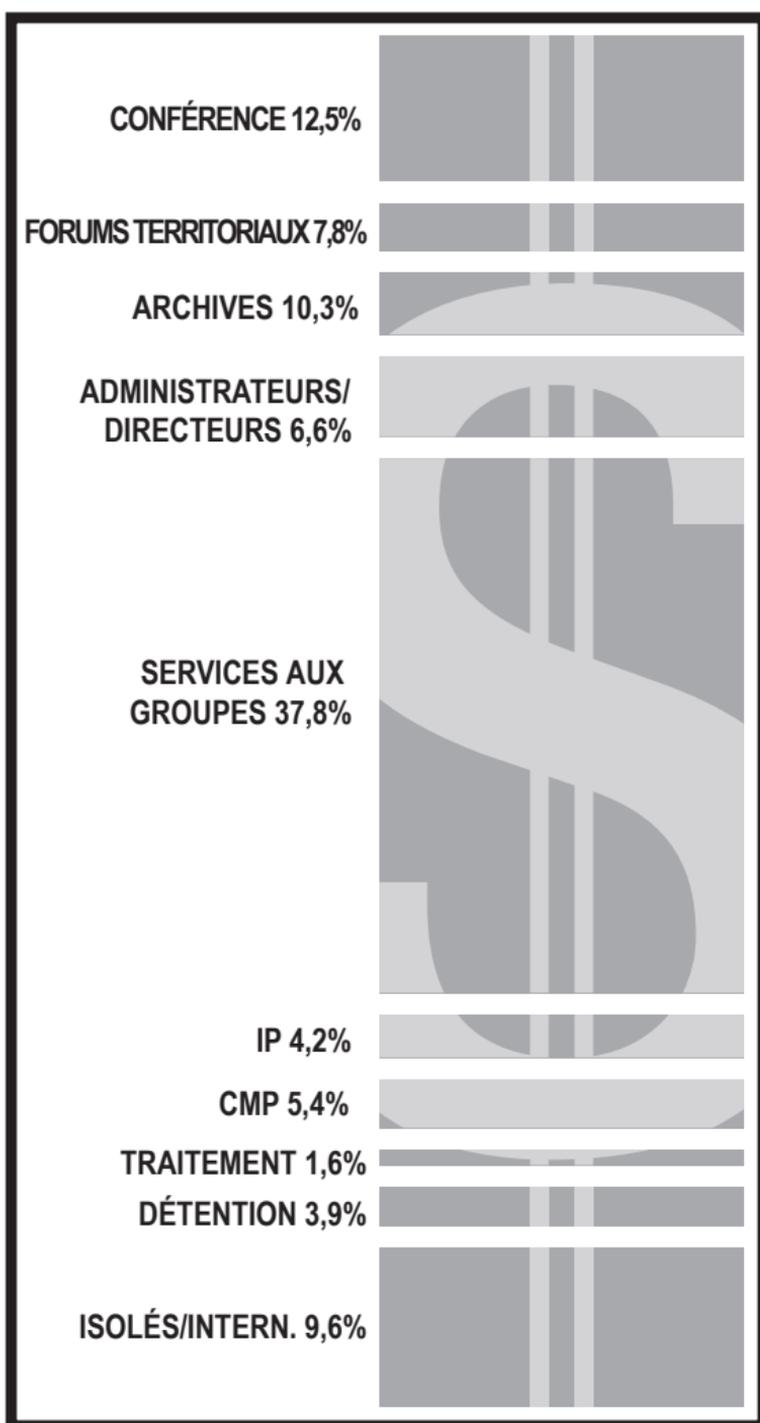
Si ce n'était du lien établi par les RDR avec les nouveaux groupes qui naissent de l'expansion des AA, la Conférence des Services généraux pourrait vite devenir trop lourde. Au fur et à mesure que le nombre de groupes des AA augmente, on peut ajouter des districts. Pour plus d'information, consulter *Le Manuel du Service chez les AA*.

Comment finance-t-on les Services mondiaux ?

Comme dans le cas des autres activités des AA, le Bureau des Services généraux finance ses activités en comptant essentiellement sur les contributions des membres et des groupes. Puisque ces contributions ne couvrent pas entièrement le coût des services mondiaux des AA, on doit puiser dans les revenus des publications pour éponger le déficit.

Pour connaître la façon dont votre groupe peut apporter son support, lire les suggestions aux pages 39 et 40.

VOTRE DOLLAR AA: LES SERVICES COUVERTS



Comment les groupes des AA peuvent-ils aider le BSG ?

Le travail accompli par le BSG et les bénéfices qui en découlent dépendent beaucoup de chaque groupe.

Si les groupes veulent que les AA soient là pour les nouveaux d'aujourd'hui et de demain, leur participation au travail du BSG est nécessaire. Voici quelques exemples de collaboration possible :

1. Soyez toujours bien informés sur ce qui se passe au BSG, car votre groupe pourrait en être affecté. Posez des questions. Plus vous en saurez sur les AA, plus vous aiderez à transmettre le message.
2. Choisissez une personne compétente comme représentant auprès des Services généraux. Le RSG est le lien important entre le groupe et l'ensemble des AA – il transmet la voix du groupe à la structure des services généraux, et il rapporte au groupe d'attache les nouvelles des AA en général.
3. Il est important d'informer le BSG de tout changement intervenu dans votre groupe – les informations concernant un nouveau RSG, un changement d'adresse ou de nom de groupe. C'est la seule façon d'éviter toute interruption dans la correspondance.

Une fois que votre groupe a reçu du BSG un numéro de service, il devrait être utilisé dans toutes les communications entre votre groupe et le BSG afin d'assurer un traitement plus rapide et plus précis.

Le BSG fournit un formulaire spécialement conçu à l'intention de groupes existants qui désirent signaler les changements qui les concernent (formulaire intitulé « Fiche de changement d'information de groupe », à ne pas confondre avec la « Fiche de renseignements d'un nouveau groupe des AA » à être utilisée par les nouveaux groupes – Voir page 18). Vous pouvez demander le formulaire par courrier, à : Group Services, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163 ; ou le télécharger à partir de notre site Web, à www.aa.org.

Qu'est-ce qui est disponible à votre BSG ?

Le Bureau des Services généraux met à la disposition des groupes une quantité considérable de documentation de service pour les aider dans presque toutes les étapes de la vie des AA.

Contrairement aux livres, dépliants, brochures et documents audiovisuels approuvés par la Conférence, publiés suite à une résolution de la Conférence des Services généraux, la documentation de service sert à répondre à la volonté des membres de pouvoir disposer d'une information claire, concise et concrète, reposant sur l'expérience et couvrant des sujets allant du Plan de contribution anniversaire et des échanges de vues sur l'autofinancement, à la carte des territoires AA des É.U. et du Canada.

Il existe d'autre documentation de service pour

répondre à des questions fréquemment posées, par exemple : D'où vient la Prière de la Sérénité ? Qu'est-ce qu'un groupe des AA ? Comment l'association est-elle structurée ? Comment se déroule on une séance d'échange de vues ? Quelle est l'importance du parrainage ? Chaque pièce de documentation est accompagnée de quelques suggestions de thèmes de discussion pour les réunions.

Le BSG offre aussi un ensemble de Lignes de conduite qui sont un partage d'expérience sur plusieurs sujets importants pour les membres, les groupes et les comités. Voici certains des sujets traités dans les Lignes de conduite :

- La transmission du message des AA aux alcooliques sourds
- Au service aux alcooliques ayant des besoins spéciaux
- Les bureaux de services ou les bureaux d'intergroupes
- Les secrétariats téléphoniques des AA
- Les clubs
- Les liens entre les AA et les Al-Anon
- La collaboration avec les tribunaux et les programmes de prévention
- Les comités des publications
- Les Comités des Centres de détention
- Les Comités des Centres de traitement
- Les Comités d'information publique
- Les Comités de Collaboration avec les milieux professionnels.

Certains des documents de service les plus demandés ont été imprimés en gros caractères, à l'intention des handicapés visuels. D'autres documents, dont les Lignes de conduite, sont disponibles en français et en espagnol.

Pour la liste complète des documents de service disponibles, écrire à : General Service Office, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163, ou trouver cette liste sur le site Web, à www.aa.org.

Qu'est-ce qu'un intergroupe (bureau central) ? Comment fonctionne-t-il ?

Votre intergroupe ou bureau central est souvent l'endroit où l'alcoolique malade qui recherche l'aide des AA téléphone ou se rend en premier lieu.

Bien que les intergroupes locaux soient indépendants de la structure de service mondial des AA, ils jouent un rôle essentiel dans le Mouvement. Dans la plupart des régions, tout groupe qui le souhaite peut faire partie d'un intergroupe, lequel se finance à l'aide des contributions des groupes inscrits.

Ces contributions sont purement volontaires

Parfois, dans les régions où il peut être moins pratique d'ouvrir un bureau central en tant que tel, les groupes mettent sur pied des comités conjoints pour leur travail et leurs activités de Douzième Étape, et ont recours, pour répondre aux appels téléphoniques, à un service centralisé dont le personnel est soigneusement renseigné. Un tel système de service local semble mieux fonctionner s'il est géré séparément des activités du comité régional des Services généraux, lequel a déjà plus que sa part de travail.

La plupart des intergroupes n'embauchent qu'un ou deux employés rémunérés (parfois aucun) et comptent donc beaucoup sur l'aide fournie par des membres bénévoles. De nombreux membres des AA trouvent que le service auprès de l'intergroupe – qu'il s'agisse de répondre aux appels des alcooliques ou de toute autre tâche – contribue énormément à leur sobriété et agrandit leur cercle d'amis.

Quelle est l'utilité d'un intergroupe (bureau central) ?

Un Intergroupe ou Bureau central est un bureau de service vital pour les AA. Il représente un partenariat dans les groupes d'une communauté – tout comme les groupes des AA eux-mêmes sont un partenariat d'individus. Ces bureaux sont établis pour accomplir des fonctions générales mieux gérées par un bureau central, et ils sont généralement maintenus, surveillés et supportés par ces groupes dans leur intérêt commun. Les bureaux existent pour aider les groupes à transmettre le message des AA à l'alcoolique qui souffre encore. Les méthodes et les objectifs varient d'une région à l'autre, mais en général, l'intergroupe assume les responsabilités suivantes :

1. Répondre aux demandes d'alcooliques qui souffrent, par téléphone ou sur place, et s'il y a lieu, trouver un bénévole AA (inscrit dans le répertoire de l'intergroupe) pour les accompagner à une réunion des AA.
2. S'assurer que le numéro des AA est dans l'annuaire, recevoir les demandes de renseignements faites par téléphone ou par courrier et les retransmettre aux groupes locaux, afin de répartir géographiquement le travail de Douzième Étape, de sorte que les nouveaux soient assurés de trouver de l'aide.
3. Distribuer les listes de réunions mises à jour.
4. Acheter et vendre des publications des AA.
5. Servir de centre de communications pour les groupes inscrits – souvent à l'aide d'un bulletin de nouvelles destiné à les renseigner mutuellement.
6. Mettre sur pied un système permettant aux

- groupes de s'échanger des conférenciers.
7. Coordonner le travail des comités de l'intergroupe.
 8. Fournir, à l'occasion, des renseignements sur les centres de traitement, les hôpitaux et les centres de transition.
 9. Grâce aux Comités IP et CMP, s'occuper des demandes d'information sur les AA de la part des médias d'information locaux, organiser des émissions locales sur les AA à la radio ou à la télévision, et fournir des conférenciers aux écoles et à des organismes extérieurs.
 10. Collaborer avec les comités locaux du district ou de la région. (Certains intergroupes se nomment des membres qui agissent comme liaisons pour la région, et ces derniers peuvent participer aux réunions de l'intergroupe.)
 11. Entretenir des liens et collaborer – sans s'affilier – avec la collectivité, en plus d'aider les professionnels qui œuvrent dans le domaine de l'alcoolisme.

Ce que *ne font pas* les AA

La Dixième Tradition : *Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.*

1. Recruter des membres ou fournir aux alcooliques la motivation de départ pour se rétablir.
2. Tenir des dossiers sur les membres ou sur leur rétablissement.
3. Exercer un suivi auprès des membres ou chercher à les contrôler.
4. Établir des diagnostics ou des pronostics médicaux ou psychologiques.
5. Fournir des services hospitaliers, des médicaments ou des soins médicaux ou psychiatriques.
6. Fournir logement, nourriture, vêtements, emplois, argent ou autre service du même genre.
7. Fournir les services d'assistance familiale ou professionnelle.
8. Entreprendre ou parrainer des recherches.
9. S'affilier avec des organismes sociaux (bien que beaucoup de membres et de comités de service collaborent avec eux).
10. Offrir des services religieux.
11. S'engager dans quelque polémique que ce soit sur l'alcoolisme ou tout autre sujet.
12. Accepter de l'argent en échange de ses services, ou des contributions venant de sources extérieures aux AA.
13. Fournir des lettres de recommandation aux commissions de libération conditionnelle, avocats, fonctionnaires des tribunaux, écoles, entreprises, services sociaux ou toute autre organisation ou institution.

Les AA et l'alcoolisme

La Sixième Tradition : *Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre but premier.*

La collaboration sans affiliation

Les Alcooliques anonymes sont une association mondiale d'alcooliques qui s'entraident pour demeurer abstinents et qui s'offrent à partager librement

leur expérience de rétablissement avec d'autres personnes susceptibles d'avoir un problème d'alcool. Les membres des AA se distinguent par le fait qu'ils acceptent de suivre un programme suggéré de Douze Étapes conçu pour le rétablissement individuel de l'alcoolisme.

L'association est constituée de plus de 60 000 groupes locaux aux É.-U. et au Canada, et des activités AA se déroulent dans plus de 150 pays. On évalue le nombre de ses membres à plus de deux millions.

Les AA ne s'occupent que du rétablissement personnel et du maintien de l'abstinence des alcooliques qui demandent l'aide de l'association. Ils ne s'occupent pas de recherches sur l'alcoolisme, de soins médicaux ou psychiatriques, de programmes d'éducation, et ne cherchent pas à faire de la propagande sous quelque forme que ce soit, mais les membres sont libres de participer à de telles activités à titre individuel.

Le Mouvement s'est doté d'une politique de collaboration sans affiliation à l'égard des autres organismes intéressés par le traitement de l'alcoolisme.

Par tradition, les Alcooliques anonymes n'acceptent ni ne recherchent le soutien financier provenant de sources extérieures, et les membres préservent leur anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, sur Internet et au cinéma.

Les AA et les autres organismes

Les AA ne sont affiliés à aucun autre organisme ou institution. Nos Traditions encouragent la collaboration sans affiliation.

Questions et réponses supplémentaires au sujet des AA

Que sont les trois legs des AA ?

Rétablissement, Unité, Service. Ils proviennent de l'expérience accumulée des pionniers des AA qui nous ont transmis et ont partagé ce qui suit avec nous : les suggestions pour le Rétablissement sont les Douze Étapes, les suggestions pour l'Unité sont les Douze Traditions, et le Service chez les AA est décrit dans *Le Manuel du service chez les AA/ Les Douze Concepts des services mondiaux* et dans *Le mouvement des AA devient adulte*.

Qui dirige les clubs pour les AA ?

Il ne fait pas partie des attributions d'un groupe ou d'un ensemble de groupes des AA de posséder et de gérer une propriété. Techniquement, donc, il ne peut y avoir de « clubs AA ».

Cependant, certains membres, à titre individuel

et non pas en tant que membres des AA, mettent sur pied des organismes à but non lucratif, totalement distincts de leurs groupes, pour entretenir des clubs destinés aux membres et groupes, lesquels paient normalement un loyer au club.

Afin d'éviter tout problème de propriété, d'argent ou de prestige, la plupart des groupes, par expérience, s'en tiennent à leur but premier et laissent à des organismes distincts et indépendants des AA le soin de gérer les clubs. C'est pour cette raison que le Bureau des Services généraux n'accepte pas de contributions venant de clubs. Il accepte, bien sûr, les contributions faites directement par des groupes qui louent un espace de réunion dans un club. (Pour en apprendre davantage, consulter les « Lignes de conduite sur les clubs ».)

Qui dirige les centres de transition et autres centres de traitement ?

Le mouvement des AA ne fournit pas de soins médicaux ou de services sociaux ; comme association, nous n'avons aucune compétence dans ces domaines.

Cependant, plusieurs membres des AA sont des employés appréciés dans les hôpitaux et les centres de traitement. Il n'existe pas d' »hôpitaux AA » ou de « maisons de transition AA », bien que des réunions et le soutien des AA, parrainés par des membres, soient disponibles dans beaucoup de ces endroits.

Conformément à la Sixième Tradition, les membres et les groupes des AA s'assurent que ni le nom de l'organisme, ni son matériel de promotion ou son papier en-tête ne portent le nom des AA. De même, aucun autre nom (Centre de « Douzième Étape », par exemple) ne devrait être utilisé qui puisse donner à penser, à tort, que les AA cautionnent l'organisme.

Quel type de réunion tient-on dans les centres de traitement ?

Les réunions de groupe des AA ordinaires : Certains groupes louent un espace dans un centre de traitement. Ces réunions ont l'avantage d'en faciliter l'accès aux clients du centre.

Les réunions des AA tenues dans les centres de traitement : L'assistance en est limitée principalement aux clients du centre et aux membres des AA qui font partie du Comité des centres de traitement, qui animent la réunion et amènent des conférenciers de l'extérieur.

LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool – que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu *tel que nous Le concevions*.
4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.
7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.
9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, *tel que nous Le concevions*, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

LES DOUZE TRADITIONS

DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.
3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.
4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.
5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.
6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.
7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.
8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.
9. Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.
10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.
11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.
12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

LES DOUZE TRADITIONS VERSION INTÉGRALE

L'expérience des AA nous enseigne ceci :

1. Chaque membre des Alcooliques anonymes n'est qu'une infime partie d'un grand tout. Les AA doivent continuer d'exister sinon la plupart d'entre nous seront voués à une mort certaine. Notre bien-être commun doit donc venir en premier lieu mais notre bien-être personnel vient tout de suite après.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'Il peut se manifester dans notre conscience de groupe.
3. Nous devons admettre dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désirent se rétablir. De plus, l'adhésion aux AA n'est conditionnelle à aucune contribution monétaire ou conformité à quelque règle. Dès que deux ou trois alcooliques se rassemblent pour leur sobriété, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA pourvu qu'en tant que groupe, ils ne soient associés à aucun autre organisme.
4. En ce qui concerne son propre fonctionnement, chaque groupe des AA ne devrait dépendre d'aucune autorité autre que sa propre conscience. Mais si ses projets affectent le bien-être d'autres groupes environnants, ces derniers devraient être consultés. De même, aucun groupe, comité régional ou membre ne devrait poser d'actes susceptibles d'affecter l'ensemble du Mouvement sans en avoir d'abord parlé aux administrateurs du Conseil des Services généraux. En pareil cas, le bien-être commun passe avant tout.
5. Chaque groupe des Alcooliques anonymes devrait constituer une entité spirituelle n'ayant qu'un seul but premier : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.
6. Les questions d'argent, de propriété et d'autorité peuvent facilement nous détourner de notre but spirituel premier. Nous croyons donc que toute propriété importante vraiment utile aux AA devrait être détenue et administrée séparément par une société dûment constituée, pour bien distinguer le matériel du spirituel. Un groupe des AA comme tel ne devrait jamais se lancer en affaire. Les organismes qui peuvent servir d'appoints aux AA comme les clubs et les hôpitaux qui nécessitent l'acquisition ou la gestion de propriété, devraient relever d'une personne morale distincte et demeurer indépendants des groupes afin que, si nécessaire, on puisse s'en détacher facilement. Ces organismes, par conséquent,

ne devraient pas utiliser le nom des AA. Leur gestion devrait incomber exclusivement à leurs bailleurs de fonds. Il est cependant préférable que les clubs soient administrés par des membres des AA. Mais les hôpitaux et les autres centres de traitement devraient se situer en dehors du Mouvement et relever d'une autorité médicale. S'il est vrai que les AA doivent collaborer avec tous, cette collaboration ne doit jamais prendre la forme d'une association ou d'une caution, implicite ou explicite. Un groupe des AA doit être libre de toute attache.

7. Les groupes des AA doivent se supporter financièrement eux-mêmes avec les contributions volontaires de leurs membres. Nous croyons que chaque groupe doit atteindre cet objectif le plus rapidement possible ; qu'il est très dangereux d'utiliser le nom des AA pour quelque sollicitation de fonds auprès du public, qu'elle soit faite par des groupes, des clubs, des hôpitaux ou des organismes extérieurs ; qu'il est imprudent d'accepter des dons considérables, qu'elle qu'en soit la source, ou des contributions comportant quelque obligation que ce soit. De même, nous trouvons très inquiétant les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins justifiés et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les disputes futiles sur des questions de propriété, d'argent ou d'autorité.
8. Les Alcooliques anonymes devraient toujours demeurer une organisation non professionnelle. Par professionnalisme, on entend tout service rémunéré à titre de conseiller en alcoolisme. Rien cependant ne nous empêche d'employer des alcooliques pour accomplir des tâches qui pourraient autrement être remplies par des non-alcooliques. Ces services particuliers peuvent mériter une juste rémunération. Mais notre travail usuel de Douzième Étape doit toujours demeurer gratuit.
9. Un minimum de structure est nécessaire à chaque groupe des AA. La formule de la rotation à la direction est la meilleure. Un petit groupe peut élire son secrétaire, un groupe plus considérable désignera un comité rotatoire, et les groupes d'une vaste région métropolitaine formeront un comité central ou un intergroupe qui nécessitera souvent l'embauche d'un secrétaire à plein temps. Les administrateurs du Conseil des Services généraux constituent en fait notre Comité des Services généraux des AA. Ils sont les gardiens de nos Traditions et les dépositaires des contributions volontaires des membres, contributions qui servent

au support financier du Bureau des Services généraux des AA, à New York. Les groupes leur confèrent l'autorité de s'occuper de l'ensemble de nos relations publiques et d'assurer l'intégrité de notre magazine principal, le AA Grapevine. Tous ces représentants doivent être animés d'un esprit de service parce que chez les AA, les vrais chefs ne sont que des serviteurs de confiance et d'expérience pour l'ensemble du Mouvement. Leur titre ne leur confère aucune autorité véritable ; ils ne gouvernent pas. Leur utilité dérive du respect universel qui leur est accordé.

10. Aucun groupe ou membre des AA ne devrait, sous aucun prétexte, exprimer une opinion qui engagerait le Mouvement sur tout sujet extérieur qui prête à controverse, tout particulièrement en matière de politique, de lutte contre l'alcoolisme ou de différence religieuse. Les groupes des Alcooliques ne s'opposent à personne. Sur de tels sujets, ils ne peuvent absolument rien dire.
11. Nos relations avec le grand public devraient se caractériser par l'anonymat personnel. Nous pensons que les AA devraient éviter la publicité à sensation. Nos noms et nos photos nous identifiant comme membres des AA ne devraient jamais être diffusés sur les ondes ou dans des films ou des écrits publics. Nos relations publiques devraient être guidées par l'attrait plutôt que par celui de la réclame. Il n'y a jamais lieu de se vanter. Nous croyons qu'il est beaucoup plus profitable de laisser ce soin à nos amis.
12. En dernier lieu, nous, des Alcooliques anonymes, croyons que le principe de l'anonymat revêt une immense importance spirituelle. Il nous rappelle que nous devons placer les principes au-dessus des personnalités et pratiquer une humilité véritable. Ceci, afin que les grâces reçues ne nous gâtent jamais, et pour que nous puissions vivre pour toujours dans la plus profonde gratitude envers Celui qui est le maître de nos destinées.

LES DOUZE CONCEPTS DES SERVICES MONDIAUX

1. La responsabilité finale et l'autorité suprême des services mondiaux des Alcooliques anonymes devraient toujours relever de la conscience collective de notre association tout entière.
2. Les groupes des AA confirmèrent, en 1955, les Statuts permanents de leur Conférence des Services généraux ; ils délèguèrent à cette dernière, par le fait même, l'autorité pleine et entière sur le maintien actif de nos services mondiaux, faisant ainsi de la Conférence sauf pour tout changement aux Douze Traditions ou à l'article XII des Statuts la voix réelle et la conscience effective de notre association tout entière.
3. Afin de créer et de maintenir par la tradition des rapports clairement définis entre les groupes, la Conférence, le Conseil des Services généraux et ses différentes sociétés de service, leur personnel, les comités et les directeurs, et ainsi assurer l'efficacité de leur direction, il est suggéré de doter chacun de ces éléments de service mondial d'un « Droit de décision » traditionnel.
4. Nous devrions, à travers toute la structure de notre Conférence et à tous les niveaux de responsabilité, maintenir un « Droit de participation » traditionnel qui ferait en sorte que chacun des groupes ou catégories, parmi nos serviteurs mondiaux, se verrait accorder une représentation par vote qui corresponde raisonnablement à la responsabilité assumée.
5. Dans toute notre structure de service mondial, un « Droit d'appel » traditionnel devrait prévaloir, nous assurant ainsi que l'opinion minoritaire sera entendue et que les pétitions pour remédier à des griefs personnels seront soigneusement prises en considération.
6. Notre Conférence des Services généraux, au nom d'AA dans son ensemble, a comme responsabilité principale de veiller à la survie de nos services mondiaux, et, par tradition, détient la décision finale sur les grandes questions d'orientation générale et de finance. D'autre part, la Conférence reconnaît que l'initiative principale et la responsabilité active, concernant la plupart de ces questions, devraient appartenir aux administrateurs membres de la Conférence, quand ils siègent ensemble pour former le Conseil des Services généraux des Alcooliques anonymes.
7. La Conférence reconnaît que les Statuts et Règlements du Conseil des Services généraux

sont des instruments légaux donnant pleins pouvoirs aux administrateurs pour gérer et diriger les affaires des services mondiaux des Alcooliques anonymes. Il est de plus entendu que les Statuts de la Conférence, quant à eux, ne sont pas un document légal, mais que leur pleine efficacité dépend plutôt de la force de la tradition et des capacités financières des AA.

8. Les administrateurs du Conseil des Services généraux ont deux fonctions fondamentales à remplir : a) pour ce qui est des grandes questions d'orientation générale et de finance, ils sont les principaux responsables de la planification et de l'administration, tâches qu'ils exécutent personnellement et avec l'aide de leurs principaux comités ; b) pour ce qui est de nos sociétés de service distinctes et constamment actives, les administrateurs en sont essentiellement les propriétaires à part entière et les gardiens, exerçant leur surveillance sur elles par le droit qu'ils ont d'en nommer tous les directeurs.
9. De bons chefs, de même que des méthodes saines et appropriées pour les choisir, sont indispensables, à tous les niveaux de service, pour notre fonctionnement et notre sécurité futurs. Il est indispensable que l'orientation fondamentale des services mondiaux, d'abord assurée par les fondateurs des AA, soit maintenant assumée par les administrateurs du Conseil des Services généraux des Alcooliques anonymes.
10. À chaque responsabilité de service doit correspondre une autorité équivalente, dont l'étendue sera bien définie, que ce soit par la tradition, par une résolution, par une description de tâche précise ou par des statuts et règlements appropriés.
11. Les administrateurs, qui ont la responsabilité finale de la gestion du service mondial des AA, devraient toujours s'entourer des comités permanents, directeurs, cadres, employés et conseillers les plus compétents possible. Il est donc très important d'apporter le plus grand soin à la composition de ces comités de base et conseils de service, aux compétences personnelles de leurs membres, à la façon de les sélectionner et d'établir des systèmes de rotation et de corrélation entre les divers services, aux droits et devoirs particuliers des cadres, membres du personnel et conseillers, de même qu'à l'établissement de critères appropriés pour la rémunération de ces employés qualifiés.
12. Les Garanties fondamentales de la Conférence : dans toutes ses délibérations, la Conférence des Services généraux se conformera à l'esprit de la

Tradition AA, en prenant soin de ne jamais devenir le siège d'une concentration périlleuse de richesse ou de pouvoir ; elle aura, en saine administration, la prudence de s'assurer un fonds de roulement suffisant et une réserve appropriée ; aucun de ses membres ne devra jamais se retrouver en position d'autorité indue par rapport à un autre ; elle prendra toutes ses décisions importantes après discussion et vote, en recherchant la plus grande unanimité chaque fois que cela sera possible ; elle ne prendra jamais de mesures punitives personnelles et ne posera aucun geste qui puisse provoquer la controverse publique ; elle ne fera jamais acte de gouvernement, bien qu'elle soit au service des Alcooliques anonymes, et demeurera toujours, à l'image de l'association qu'elle sert, démocratique en pensée et en action.

Note : La Conférence des Services généraux des AA a recommandé que la version intégrale des Concepts fasse l'objet d'une étude approfondie. Le livre « Les Douze Concepts des services mondiaux », dans lequel Bill W., un des fondateurs des AA, examine soigneusement tous ces principes de service des AA, est disponible au BSG.

PUBLICATIONS DES AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : General Service Office of ALCOHOLICS ANONYMOUS, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163

LIVRES

LES ALCOOLIKES ANONYMES (*relié, souple et de poche*)
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
LES DOUZE ÉTAPES ET LES DOUZE TRADITIONS (*relié, souple et de poche*)
EXPÉRIENCE, FORCE ET ESPOIR
RÉFLEXIONS DE BILL
DR. BOB ET LES PIONNIERS
TRANSMETS-LE
REFLEXIONS QUOTIDIENNES

PLAQUETTES

NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
VIVRE... SANS ALCOOL

BROCHURES

VOICI LES AA
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
LES AA SONT-ILS POUR VOUS ?
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE ?
LES JEUNES ET LES AA
LES AA POUR LA FEMME
LES AA ET LES GAIS ET LESBIENNES
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
LETTRE À UNE FEMME ALCOOLIQUE
VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT ?
L'ARTICLE DE JACK ALEXANDER SUR LES AA
LE MEMBRE AA FACE AUX MÉD. ET DROGUE
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ – IL N'EST JAMAIS TROP TARD
MESSAGE À L'INTENTION DU DÉTENU
ÇA VAUT MIEUX QUE DE LANGUIR EN PRISON (brochure illustrée pour les détenus)
TROIS CAUSERIES À DES SOCIÉTÉS MÉDICALES
44 QUESTIONS
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
TROP JEUNE ? (BANDES DESSINÉES)
L'HISTOIRE DE NICOLE ; JEAN... FACE À SON PROBLÈME D'ALCOOL...
(bandes dessinées)
LES AA SONT-ILS POUR MOI ?
LE GROUPE DES AA
LE RSG
LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION DES AA
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉES
LES DEUX FONDATEURS DES AA
MESSAGE AUX DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
LES AA DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT
LES MEMBRES DU CLERGÉ SE RENSEIGNENT SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA
LES AA DANS VOTRE MILIEU
CAUSERIES À L'EXTÉRIEUR DES AA
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL ?
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
LE SENS DE L'ANONYMAT
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA
COLLABORONS AVEC NOS AMIS

VIDÉOS

CHEZ LES AA
LES AA : UN ESPOIR
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
LES JEUNES ET LES AA
LES AA À L'HEURE DU RAP
VOTRE BSG, GRAPEVINE ET STRUCTURE DES SERVICES GÉNÉRAUX
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIÈRE CES MURS

Je suis responsable... si quelqu'un quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là, et de cela, je suis responsable.